

LE CARREFOUR DES ASSOCIATIONS PARISIENNES



Présentation

CARREFOUR
DES ASSOCIATIONS
PARISIENNES



Le Carrefour des Associations Parisiennes (CAP) est un

équipement public de la Ville de Paris dédié à la vie associative. À ce titre, il accompagne chaque année plusieurs milliers d'associations et porteur·euses de projets en leur proposant une offre gratuite de **formations, conseils, ressources, événements et opportunités de mise en réseau.**

Le CAP est un **centre d'aiguillage de la vie associative** pour les usager·e-s, qu'il accueille et oriente.



C'est aussi un laboratoire qui accueille un **incubateur** et travaille sur les dispositifs de valorisation de l'engagement.



Le CAP assure le **Secrétariat général du Conseil Parisien des Associations**, véritable porte-voix du tissu associatif parisien.



Plus d'infos : paris.fr/capasso

Être accompagné-e



Le CAP vous accompagne dans vos projets en vous proposant :



Des entretiens individuels et gratuits ouverts aux bénévoles, salarié-e-s d'associations et à tout porteur-euse d'un projet associatif ou citoyen ;



Des permanences comptables et juridiques mensuelles gratuites ;



L'accès à un centre de documentation dédié à la vie associative à l'engagement citoyen et la démocratie locale en libre accès du mardi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 17h



Entretiens et demandes de permanence uniquement sur rendez-vous.

Prise de rendez-vous :
capcontact@paris.fr



Se former

📍 Le CAP accompagne les acteurs associatifs avec une offre de **formations gratuites** dispensées par des professionnels du développement et de la gestion associative.

Pour découvrir le monde associatif, consolider son projet ou développer ses compétences, **60 modules différents et plus de 200 sessions annuelles** de formations gratuites sont proposés aux associations et porteur·euse·s de projets associatifs.

🏠📺 Les formations ont lieu **en présentiel ou en distanciel, en journée ou en soirée.**

✅ Certaines formations nécessitent des **pré-requis.**

📝 **L'inscription préalable est obligatoire.**



Inscriptions :
paris.fr/formasso
Plus d'infos : **cform@paris.fr**

Passer le Certif'Asso



Le CAP propose une **préparation gratuite et le passage de l'examen pour le Certif'Asso**, dispositif de certification des compétences des acteurs associatifs.



Destinée aux **dirigeant·e·s bénévoles, demandeur·euse·s d'emploi, étudiant·e·s ou porteur·euse·s de projets**, cette formation vise l'acquisition des fondamentaux de la gestion associative en vue d'exercer des responsabilités au sein d'une structure.



Elle comprend **30 heures de formation théorique** (en présentiel ou à distance) et un **stage de 15 jours en association** (ou validation des acquis de l'expérience).

Plus d'infos : paris.fr/formasso



S'informer



Le CAP organise régulièrement des **événements dédiés à la vie associative** : conférences, débats, tables rondes, agoras, expositions...



Restez informé·e de l'actualité concernant tous les aspects de la vie associative, tels que le **financement, la communication, l'évolution législative**, et bien plus encore.



Ces rencontres sont l'occasion d'**échanger avec des experts et des spécialistes du monde associatif**, pour mieux comprendre et accompagner votre engagement.



Pour connaître le programme

Conseil Parisien des Associations



Créé en 2021, le **Conseil Parisien des Associations (CPA)** est une instance de dialogue entre la Ville et **100** associations représentatives.



Porte-voix du tissu associatif parisien, il veille à l'**application de la Charte des engagements réciproques**, alimente les réflexions sur les **politiques publiques de soutien à la vie associative** et peut formuler des **vœux au Conseil de Paris**.



En 2024, il a obtenu la création d'une **instance de médiation sur le Contrat d'Engagement Républicain**.



Renouvelé cette année, il travaille sur les **libertés associatives, les financements, les coopérations et la valorisation de l'engagement**.

Pour contacter le CPA :
contact.cpa@paris.fr



Nous contacter

Le CAP **oriente et informe** les Parisien-ne-s à la recherche d'**informations sur la vie associative, la participation citoyenne et l'engagement** sous toutes ses formes.

Au sein de la **Ville de Paris**, le CAP travaille avec les bureaux en charge des **subventions aux associations, du budget participatif**, ainsi qu'avec les **Maisons de la Vie Associative et Citoyenne**.

Pour nous contacter :



paris.fr/capasso



[LinkedIn](#)

Carrefour des Associations Parisiennes

 181 av. Daumesnil - 75012 Paris



01.55.78.29.30 ·  capcontact@paris.fr



Du lundi au vendredi



10h-13h et 14h-18h